



Etat des lieux de sortie/travaux

Par **Val.dom**, le **20/03/2019** à **08:37**

Bonjour,

J'ai trois questions.

Quand je suis sortie du logement que j'occupais (location), j'ai fait l'état des lieux de sortie avec la propriétaire. Je n'ai pas eu d'exemplaire et quand je lui demande une copie elle me répond que c'est mon problème si je n'ai pas compléter l'état des lieux de mon côté en même temps qu'elle. Comment faire ? A t elle raison ?

Ensuite elle me dit que une' lampe était grillée dans l'an chambre et elle l'a remplacé et ça ne marche pas, elle doit faire intervenir un électricien d'après elle et m'en dit que cela sera retirer sur mon dépôt de garantie (aucun lampe n'était grillée à mon départ) comment faire ?

Ensuite elle me dit que les siphons étaient bouchées et qu'elle a du faire intervenir sa femme de ménage (l'eau coulait très bien quand je suis partie), est ce aussi à ma charge ?

Merci ci par avance,

cordialement.